



PREFET DE VAUCLUSE

Direction départementale  
des Territoires

Avignon, le

02 AOUT 2013

Service Eau et Milieux Naturels  
Affaire suivie par : Jean-Marc COURDIER  
Tél : 04 90 16 21 46  
Télécopie : 04 90 16 21 88  
Courriel : jean-marc.courdier@vaucluse.gouv.fr

Madame la présidente,

Le loup a fait son apparition dans le département de Vaucluse en 2009, puis en 2011.  
En 2012, il a encore engendré une dizaine d'attaques sur troupeaux ovins.

L'État, en relation avec la profession agricole, a mis en place un certain nombre de mesures pour aider les exploitants pastoraux à mieux protéger leur troupeau et a assuré l'indemnisation des dégâts occasionnés.

Le nouveau plan national "Loup" 2013-2017 vient d'être signé le 16 mai dernier par les ministres concernés.

C'est pourquoi, j'ai décidé de créer localement le comité départemental loup, lieu d'information et d'échange entre les différents intervenants du monde pastoral, élus, représentants socio-professionnels pastoraux, représentants d'associations de protection de la nature et l'État.

Par la présente, j'ai l'honneur de solliciter votre participation au sein du comité départemental loup.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le préfet,

Yannick BLANC

Madame Nicole BERNARD  
Présidente de France Nature Environnement  
pour le département de Vaucluse  
10 boulevard du Nord  
84200 CARPENTRAS